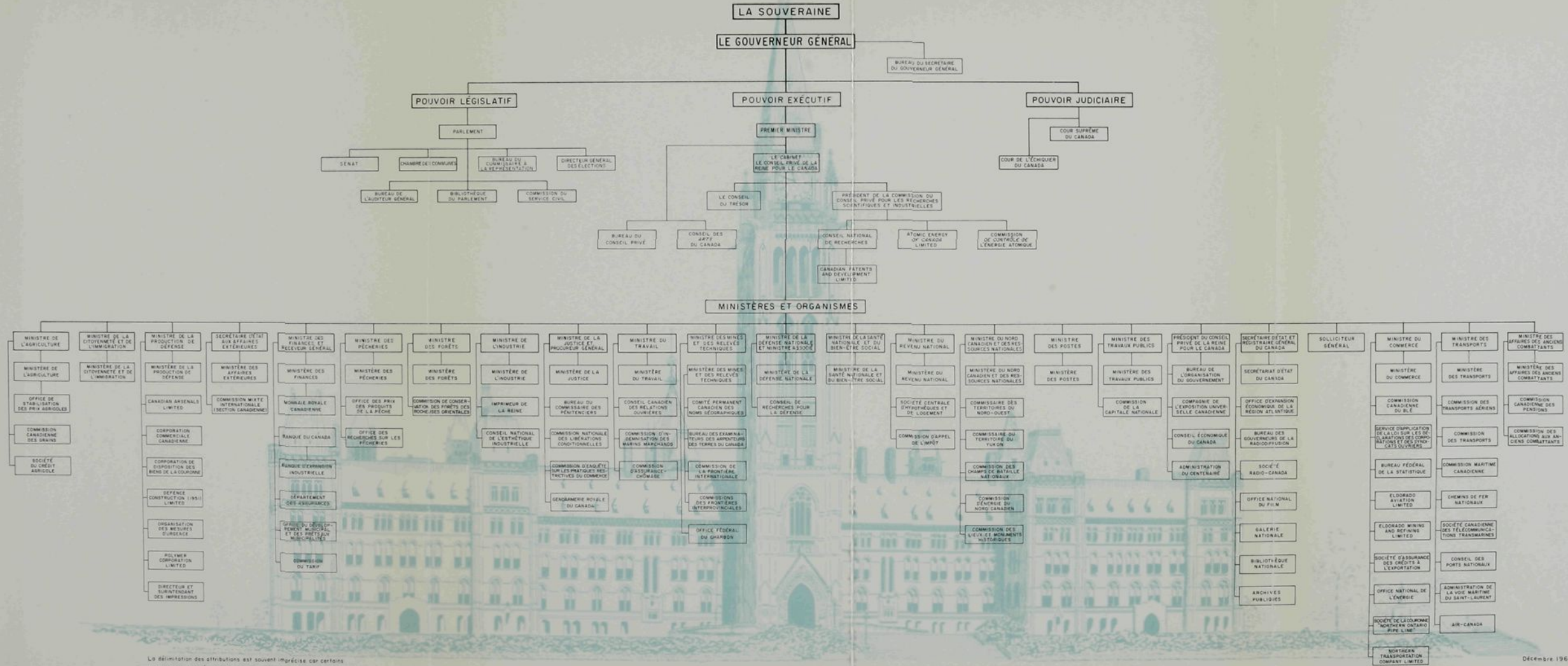


# LE GOUVERNEMENT DU CANADA



La délimitation des attributions est souvent imprécise car certains organismes mi-indépendants, bien que relevant chacun d'un ministre de la Couronne, sont administrés à titre de divisions de ministère.